



FICHE DE SENSIBILISATION
« ENVIRONNEMENT »



réseau intersyndical
de sensibilisation à l'environnement
csc - fgfb



CONSUMER
SANS
CONSUMER

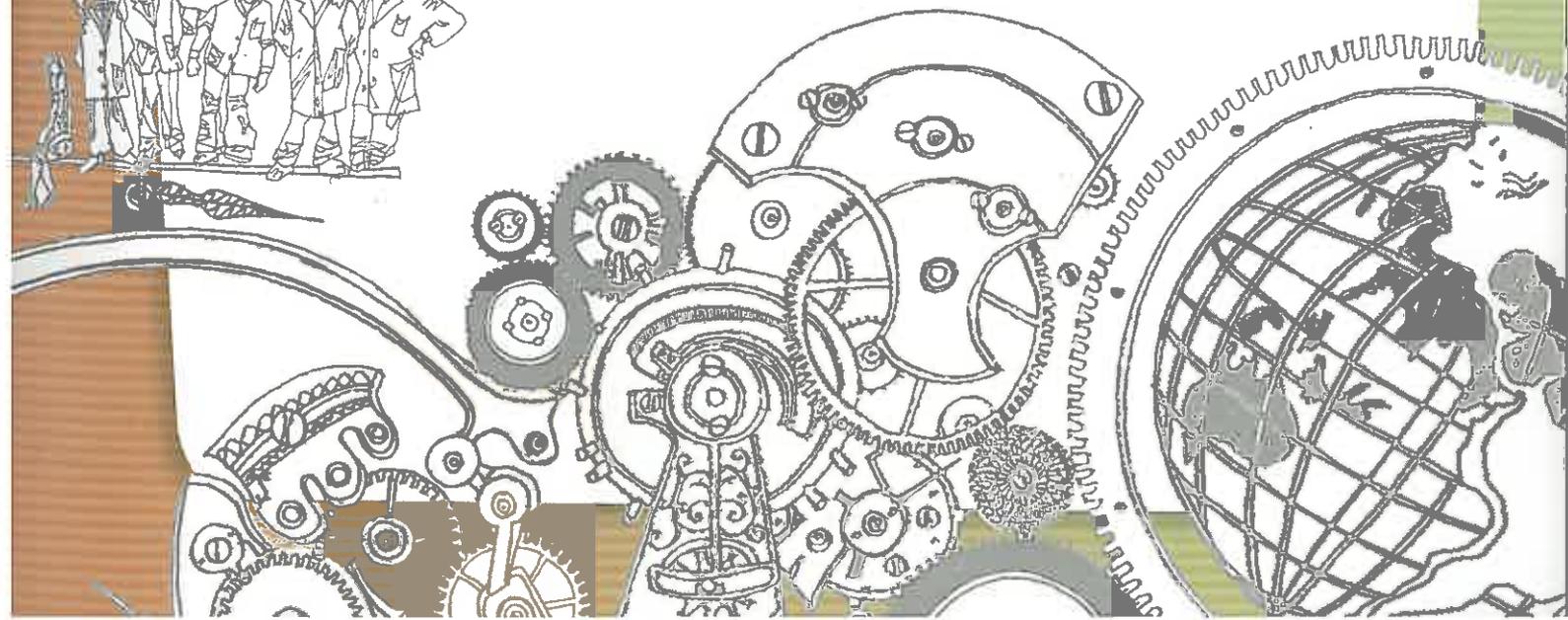
QUAND ON ACHÈTE UN PRODUIT, ON ACHÈTE AUSSI LE MONDE QUI VA AVEC...

Nathalie Kosciusko-Morizet

EN TANT QUE TRAVAILLEURS ET CITOYENS, nous savons que tous les objets, tous les biens ne se valent pas. Tel produit détruit l'environnement ; tel autre est conçu dans des conditions sociales inacceptables. Même si nous en sommes conscients, nos choix de consommateurs sont malheureusement limités : l'information fait défaut, et nous nous sentons isolés dans notre démarche. Seul, il paraît souvent illusoire de vouloir faire pression sur les marchés.

L'autre « pouvoir » d'achat : sur le plan syndical, nous avons pourtant une carte à jouer. À l'échelle des entreprises et des pouvoirs publics, le fait de s'unir permet de peser sur les filières et de privilégier des produits qui offrent des garanties sur l'utilisation des ressources, la santé, les conditions d'organisation du travail ou le respect dû au vivant.

La consommation durable et solidaire : comme l'ont démontré des campagnes récentes, il est possible d'adopter des critères éthiques dans le choix des fournisseurs, des produits et d'en concevoir, sans sacrifier notre confort, un usage réfléchi. Cette fiche vous propose quelques pistes d'action pour mettre en place une consommation durable, en terme d'achat et de comportement, sur votre lieu de travail.



Critères à évaluer avant l'achat : L'analyse du cycle de vie

**Il n'existe pas toujours de bons achats a priori !
C'est un ensemble de critères globaux qui permet de faire des choix plus informés.**

Pour mieux comprendre, il faut d'abord s'intéresser au cycle de vie d'un produit ou d'un service, depuis sa conception jusqu'à son élimination : cette méthode d'analyse, même très schématique, permet de mettre en relief les impacts sociaux et environnementaux d'une filière de production.

Voici quelques éléments, parmi d'autres à pointer à chaque étape du cycle de vie :

1. Les **matières premières** : à partir de quelles ressources naturelles le produit est-il fabriqué ? S'agit-il d'une matière renouvelable ou non, achetée au juste prix aux producteurs (café, coton), d'une ressource dont l'exploitation menace certaines populations (coltan pour les GSM, bois précieux) ?

2 & 3. **La transformation et la fabrication** : dans quelles conditions sociales les produits sont-ils fabriqués ? Les droits syndicaux sont-ils respectés ? Les salaires sont-ils décentes ?

4. **Transport et distribution** : quel est le chemin suivi par le produit pour arriver jusque chez nous ? Quel est le bilan carbone du trajet ? Le message qui accompagne le produit est-il éthiquement acceptable ?

5. **Utilisation du produit** :

L'emballage est-il recyclable, récupérable ?
Nocif ? Le conditionnement du produit est-il compatible avec un usage rationnel et économe ?

6. **Fin de vie** :

Le produit est-il recyclable ou réutilisable, et dans quelles conditions ? Quels types de déchets sont générés, avec quels impacts, et quelle filière d'élimination est la plus correcte ?



Décrypter les étiquettes

Pratiquement, il est souvent très difficile d'établir un bilan écologique et social complet, car les informations font souvent défaut sur tous les stades de la filière. Cependant, en ce qui concerne les produits, les étiquettes permettent déjà d'évaluer certains éléments : logos, labels, pictogrammes mais aussi composition et origine. Il est à noter que certaines entreprises sont aussi labellisées ou certifiées.

Du bon usage des labels :

Les labels n'offrent pas de solutions toutes faites pour mettre en place une politique de consommation durable. Il faut panacher les critères et faire des choix pour aboutir à un projet cohérent : conditions de fabrication, origine des matières premières, mode de transport et origine géographique (avion, bilan carbone), modes d'élimination...

Exemple : est-il plus souhaitable d'utiliser du bois labellisé FSC qui provient d'Asie ou du bois non labellisé provenant de nos forêts, avec un coût de déplacement nettement moindre, et donc un meilleur bilan énergétique ?

Il convient toujours de vérifier à quoi correspond exactement un label et un pictogramme pour faire ses choix en toute connaissance de cause.



Labels et pictogrammes

Un pictogramme est une représentation schématique qui informe sur la composition d'un produit, sa nocivité etc. : matériau recyclé ou recyclable, produit écotaxé, composition.



Un label est un système officiel de reconnaissance, contrôlé de façon externe (par les autorités publiques, par un organisme indépendant) ou interne (labels privés créés par un fabricant), et qui garantit la filière ou l'origine d'un produit ou d'un mode de fabrication.

De la fabrication à l'élimination, les labels permettent parfois d'offrir des garanties sur certaines étapes du cycle de vie d'un produit.



Quelques sites incontournables sur les labels et la consommation durable : - www.guidedesachatsdurables.be
www.l-achat.malin.be - www.consodurable.org - www.ecoconso.be - www.groupeone.be - www.infolabel.be
 Sur les certifications environnementales : - www.iso.org

Que pouvons-nous faire syndicalement ?

Initier une démarche de consommation au travail :

Feuille de route

1. Mettre sur pied un groupe de travail « Environnement »

• Agir sur la politique de l'entreprise suppose un travail collectif qui engage l'ensemble de l'entreprise. La mise en place d'un **groupe de travail** validé par le CPPT pour piloter l'action permet de s'associer les compétences nécessaires : responsables des achats, communication, énergie ou logistique, et bien sûr, représentants des travailleurs.

• Ce groupe veillera à **élaborer un argumentaire et des prévisions chiffrées** pour la Direction et l'ensemble des travailleurs afin de baliser le projet. Une phase d'analyse est indispensable avant toute chose.

2. Analyser la consommation :

Il faut toujours avoir à l'esprit **les deux piliers de la consommation : l'équipement ET les comportements.**

Voici un tableau indicatif des postes de consommation à prendre en considération :



Sujets d'attention	Équipements	Gestion, pratiques et comportements
Mobilité (travailleurs et marchandises) :	- Véhicules peu émetteurs de CO2 et adaptés à l'usage spécifique de l'entreprise - Vélos d'entreprise	- Limiter le just in time générateur de déplacements - Plan de déplacement d'entreprise - Covoiturage et transports en commun (tiers-payant) - Car sharing
Energie (éclairage, chauffage, isolation et appareils électriques)	- Eclairages alternatifs dans les lieux de passage (capteurs de mouvements) - Isolation thermique (pare-soleils, toitures vertes...) - Electricité verte - Relampage - Appareils économes	- Analyse et contrôle régulier des consommations. - Combattre l'usage superflu (veille prolongée des appareils)
Eau :	- Détection des fuites - Economiseurs d'eau : robinets, chasses, etc. - Citernes d'eau de pluie et systèmes d'épuration - Récupération d'eau dans le procédé de fabrication.	- Contrôle de la consommation - Analyse d'impact sur la nappe phréatique
Fournitures et mobiliers :	- Papiers recyclés, non blanchis au chlore - Enveloppes sans fenêtre - Meubles en bois labellisé ou en métal - Cartouches rechargeables	- Impression recto verso par défaut - Pratique du tri sélectif
Cafétéria et cantine :	- Produits biologiques - Tasses et verres non jetables - Récupération des consignes - Poubelles sélectives	- Consommation d'eau du robinet - Pratique du tri et adaptation d'une filière déchets (biométhanisation)
Vêtements de travail :	- Vêtements issus de filières contrôlées (Campagne « Vêtements propres »)	- Nettoyage non polluant
Produits chimiques :	- Achat de produits non nocifs	- Application de la réglementation sur la substitution des produits dangereux (Reach)
Sous-traitants :	- Charte de bonnes pratiques avec la sous-traitance : gestion environnementale et respect des normes de travail ; sélection du sous-traitant sur base de ses bonnes pratiques (certifications ISO)	- CPPT communs aux entreprises donneuses d'ordre et sous-traitantes - Accompagnement et suivi des fournisseurs ; formations communes

Pour collecter les informations, on peut faire appel au droit d'information du CPPT, qui est le lieu où s'informer sur : la localisation des substances dangereuses dans l'entreprise, les points d'émission de la pollution de l'air et de l'eau, la consommation d'énergie, les informations relatives aux procédés de fabrication, voire la politique d'achat.

3. Bâtir un projet alternatif :

Trouver la bonne taille ...

Améliorer la consommation sur quelques points précis ou bien **mener une politique** (achats et comportements) qui touche toute l'entreprise.

Penser à la cohérence du projet

Prévoir une bonne relation entre **achat et utilisation** dans l'entreprise, en tenant compte de la culture de travail et des rapports de force.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES :

- Le choix des énergies vertes :

Si, compte tenu de l'épuisement des ressources pétrolières, les énergies renouvelables représentent RÉELLEMENT un choix d'avenir, l'utilisation rationnelle de l'énergie est toujours préférable. Il est inutile d'utiliser de l'électricité verte si on laisse des appareils en veille ou si l'on surchauffe.

- Faire le plein de conseils :

Faire moins de déchets se décide à l'achat en favorisant le recyclable, le réutilisable ; mais il faut veiller à ce que l'entreprise organise sa filière dechet en fonction du nouveau produit... sinon, on risque de se retrouver les poubelles pleines de bonnes intentions.

4. Planifier et évaluer

On veillera aussi à planifier **l'action dans le temps** : prévoir le choix des fournisseurs, la campagne de sensibilisation, les phases d'application et d'évaluation.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES :

- Commencer par une expérience-pilote

Faire un essai sur une partie de l'entreprise avant de l'étendre à l'ensemble du lieu de travail.

- Se fixer régulièrement des objectifs d'amélioration

Souvent une action qui vise des changements de comportements (économie de papier, d'énergie...) tend à s'épuiser ; pour motiver chacun durablement, l'évaluation et l'amélioration sont donc des points à ne pas négliger.

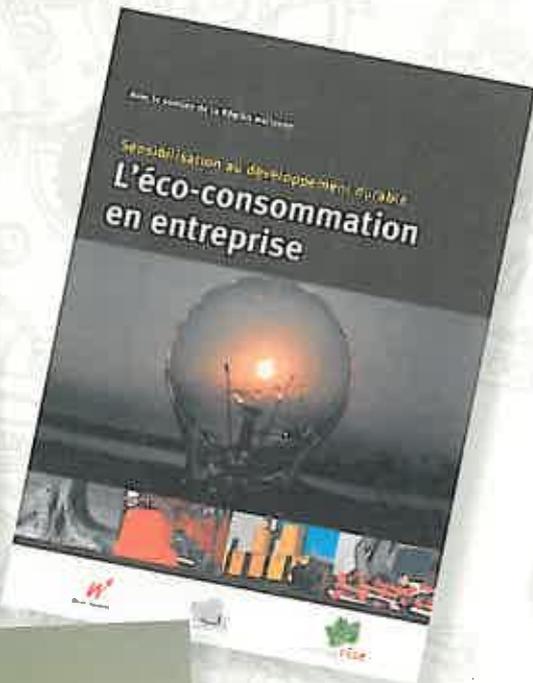
Suivre une méthode :

Pour boucler **un plan d'achat ou d'usage alternatif**, on peut s'aider de la méthode dite « **FARE** », qui envisage successivement :

- **La Faisabilité :**
Quelles sont les possibilités techniques ?
- **L'Adaptabilité :**
Quelle est la culture de travail ?
- **La Rentabilité :**
Quel est l'investissement et le retour ?
- **L'Efficacité :**
Quel est le gain environnemental (éco-bilan) ?

Le CE est l'endroit où obtenir des informations à propos des aspects financiers. Par exemple, l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières a des impacts importants sur les coûts de productions ; il est donc légitime pour les représentants des travailleurs d'interpeller la direction sur les mesures prises en vue de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des matières premières. Il est intéressant de discuter de la manière dont les éventuelles économies réalisées seront réinvesties au profit du personnel.

✓ Les outils Rise et pour aller plus loin :



Renseignements: Cellules syndicales RISE

■ **CSC** Chaussée de Haecht 579
1031 BRUXELLES • Tél 02 246 32 52

■ **FGTB** Rue Haute 42
1000 BRUXELLES • Tél 02 506 83 96



DGRNE

copyright FEC, janvier 2009 avec le soutien de la DGRNE

Une collaboration FEC-CSC dans le cadre de la convention RISE, avec le soutien de la Région Wallonne